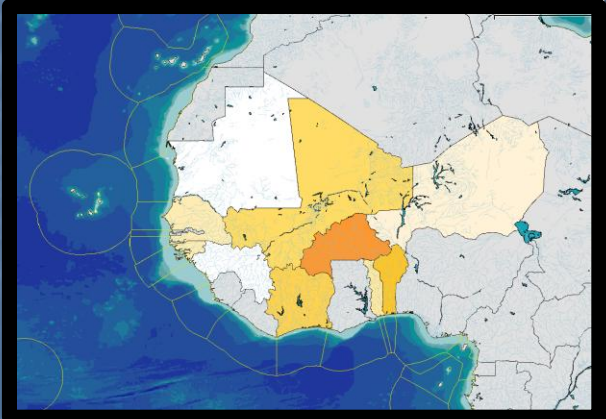




Programme régional de renforcement de la collecte de données statistiques des pêches dans les Etats membres et de la création d'une base de données régionale de renforcement de collecte de données

- Bilan des jeux de données existants et systèmes de collecte associés



Mali



Présentation

- Alhousseyni SARRO
- Chef de Bureau Statistiques et Suivi Évaluation
- Direction Nationale de la Pêche du Mali.



Plan

- ✓ 1 Présentation de la DNP
- ✓ 2. Bref aperçu des processus de collecte et de production des Statistiques de pêche:
- ✓ .3 Les indicateurs clés utilisés dans les systèmes de suivi, collecte de données au Mali
- ✓ 4. Difficultés majeures
- ✓ 5. Jeux de données éligibles au système d'information régional
- ✓ 6. Séries disponibles (Aquaculture, pêche sportive, campagne scientifiques)
- ✓ 7. Recensement
- ✓ 8. Conclusion



Cette présentation donnera un état des lieux sur les statistiques de pêche et d'aquaculture au Mali.

1 Présentation de la DNP

Le service de la pêche est jeune au Mali , la Direction de la pêche a été créée en 2005 et rattachée au Ministère de l'Élevage et de la Pêche.

La Direction de la Pêche du Mali a été réorganisée en 2009 et dispose de 2 bureaux et 4 divisions dont le bureau de statistiques et suivi évaluation.



Présentation de la DNP (suite)

- Le bureau de statistique et suivi évaluation de la Direction Nationale de la Pêche du Mali a pour mission :
- suivre et évaluer les activités du service ;
- centraliser, traiter et diffuser l'information sur le sous- secteur et les données statistiques y afférentes ;
- assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets et programmes ;
- gérer le système informatique du service.



Présentation de la DNP(suite)

- Ce bureau de statistique et suivi évaluation collabore avec les autres bureaux et divisions de la DNP et les services déconcentrés sur l'étendue du territoire pour accomplir sa mission.
- Les dispositifs de collecte de pêche au Mali ont connu deux phases :
 - ***Le Système mis en place par l'OPM ;***
 - ***La collecte des données par la DNP .***
- Toutes les données statistiques du Mali sont sur la pêche continentale effectuée dans les bassins du fleuves Niger, Sénégal, et les autres pêcheries dans les cours d'eau secondaires.



2. Bref aperçu des processus de collecte et de production des Statistiques de pêche:

- 2.1 Le Système mis en place par l'OPM :
- 2.2 La collecte des données par la DNP :



Le Système mis en place par l'OPM

- Il a été mis en place par l'Opération Pêche Mopti qui était la seule structure à assurer pendant plusieurs années le suivi des prix et des quantités de poisson dans le Delta Central du Niger notamment celles qui transitaient par le marché de gros de Mopti par lequel passe l'immense majorité des flux « exportés » hors du Delta.
- Ce suivi a été développé et maintenu dans un esprit de « comptabilité statistique classique », c'est-à-dire qu'il faisait remonter de l'information assez globale dans un délai plus ou moins long à des instances plus ou moins lointaines. Parmi celles-ci, il faut citer entre autres la Cellule de planification et Statistique du Ministère de Développement Rural, mais aussi des structures internationales, comme la Division statistiques des productions de la FAO.



Le système mis en place par l'OPM (suite)

- A partir de 1994, l'OPM a décidé d'améliorer son système d'acquisition et de productions de statistiques, dans le but de répondre à des demandes mieux définies et plus concrètes, comme celle déjà formulée par le système d'alerte précoce ou comme celles que pourraient émettre les organisations professionnelles de la filière poisson. Dès janvier 95, plusieurs nouveaux modèles de fiches d'enquête ont donc été lancés pour collecter des données plus précises sur les arrivées (de poisson) et leur provenance, sur les stocks, sur les expéditions et sur les prix. Jusqu'à la disparition de la structure OPM, le traitement de l'information ainsi collectée était réalisé manuellement pour aboutir à la production de chiffres mensuels (moyenne de prix ou somme de quantités), et ces chiffres sont ensuite rassemblés en une synthèse annuelle.



La collecte des données par la DNP :

- Dans un premier temps la DNP a tenté de faire la situation de référence en décembre 2005. Les représentations régionales de Kayes, Ségou et Mopti étaient les seules opérationnelles. Ce qui explique, l'insuffisance et la limite des données collectées à cette période. Les autres Directions Régionales venaient à peine d'être mis en place.
- Ensuite pour permettre au département de s'assurer de l'approvisionnement correct du marché en poisson, il a été instruit à la DNP de fournir hebdomadairement les statistiques de production en 2006. Ces données portaient essentiellement sur les productions et la commercialisation du poisson,
- En raison de la faible fonctionnalité des services régionaux, seulement, les statistiques de 3 voir 4 régions nous parvenait.



La collecte des données par la DNP (suite)

- C'est à compter de mars 2007 que la fourniture de statistiques a couvert toutes les régions sauf Bamako et Kidal pour lesquels nous faisons la situation de l'approvisionnement des marchés de poisson. Ces données collectées restent toujours partielles compte tenu de manque de ressources humaines formées et de manque de matériels de collecte, de traitement, de transmission et de diffusion de données sur la pêche..
- La disponibilité des données statistiques sur la pêche est indispensable pour l'élaboration des politiques de développement du sous secteur de la pêche.



La collecte des données par la DNP (suite)

- Il faut rappeler que jusqu'en 2005, la collecte de données sur la pêche n'était systématique que dans le Delta central du Niger avec l'Opération Pêche de Mopti et au niveau du Lac de Sélingué à travers la Division Halieutique de l'Office du Développement Rural de Sélingué (ODRS).
- La Direction Nationale de la Pêche a été créée en 2005. Après la mise en place des structures régionales et locales, elle a commencé la mise en place d'un dispositif minimum de Collecte des données qui comprend les antennes de pêche au niveau communal, les secteurs de pêche au niveau des cercles, les directions régionales de la pêche au niveau région et la Direction Nationale de la Pêche.
- Les méthodes de collecte ne sont pas encore harmonisées sur l'ensemble des régions.



. 3 Les indicateurs clés utilisés dans les systèmes de suivi, collecte de données au Mali

- Les indicateurs clés utilisés dans les systèmes de suivi et de collecte de données sont celles couramment demandés dans les bases de données Country STAT et Malikunnafofi.
- Ces indicateurs sont:
 - Quantité de production des captures (tonnes)
 - Valeur de production des captures (en \$ US)
 - Quantité de production d'aquaculture(en tonne)
 - Valeur de production d'aquaculture (en \$ US)
 - Quantités des importations et valeur des produits de la pêche (en tonne et en \$ US)
 - Quantité des exportations et valeur des produits de la pêche (en tonne et en \$ US)
 - Information de base sur le sous secteur de la pêche au Mali (2005)



Les indicateurs clés utilisés dans les systèmes de suivi, collecte de données au Mali (suite)

- ✓ Recette de permis de pêche délivrés
- ✓ Nombre de permis de pêche délivrés
- ✓ Disponibilité en produits de la pêche
- ✓ Disponibilité en produits piscicoles
- ✓ Ces différents indicateurs sont renseignés et diffusés à travers les bases de données de Country STAT Mali et la base de données socio économique Malikunnafoni .
- ✓ La Direction nationale de la Pêche participe activement aux travaux de mise à jour par les groupes techniques en place pour ces différentes bases de données



4. Difficultés majeures

- Les difficultés majeures dans le suivi des statistiques de pêche au Mali sont.
- Les statistiques de pêche ne couvrent pas toutes les zones de pêche du pays par manque d'agents dans certaines zones de pêche.
- Le manque de ressources humaines qualifiées et formées
- Le manque d'infrastructures de pêche facilitant les collectes (débarcadères, centres de conservation, de traitement et de conditionnement)
- La situation de référence doit être actualiser par recensement ou enquêtes cadres (moyens financiers)
- Le manque de matériels et de ressources financières
- La définition des missions pour la collecte de données de pêche et d'aquaculture (notion de responsabilité aspect institutionnel)



5. Jeux de données éligibles au système d'information régional

- Quantité de production des captures (tonnes)
- Valeur de production des captures (en \$ US)
- Quantité de production d'aquaculture(en tonne)
- Valeur de production d'aquaculture (en \$ US)
- Quantités des importations et valeur des produits de la pêche (en tonne et en \$ US)
- Quantité des exportations et valeur des produits de la pêche (en tonne et en \$ US)

Ces différents indicateurs sont déjà sur Country STAT Mali;

Les indicateurs pour déterminer les valeurs ne sont pas encore renseignés



Jeux de données éligibles au système d'information régional(suite)

- ✓ D'autres indicateurs sont pris en charge par la base de données socio économiques du Mali (Malikunnafofi)
- ✓ Il s'agit de:
- ✓ Recette de permis de pêche délivrés
- ✓ Nombre de permis de pêche délivrés (types A, B ,C , Sportifs)
- ✓ Disponibilité en produits de la pêche
- ✓ Disponibilité en produits piscicoles



Jeux de données éligibles au système d'information régional(suite)

- Les indicateurs clés dans le système de suivi, collecte de données sont:
- Les quantités de poissons débarqués (poisson frais et transformés)
- Les quantités de poisson exportées (poisson frais et transformés)
- La situation de la commercialisation des produits de la pêche (situation de l'approvisionnement et les prix par type de poisson et espèces courantes dans toutes les régions)



6. Séries disponibles (Aquaculture, pêche sportive, campagne scientifiques)

- Les données en aquaculture sont très récente compte tenu du démarrage de cette activité par les services de la pêche du Mali, ces données sont celle de quelques bassins aquacoles notamment la zone office du Niger et ne sont disponibles que pour l'année 2010 ou la mise en place du dispositif a commencé à fonctionner avec les directions régionales de la pêche.
- Un dispositif est en construction à travers le PRODEFA (projet de développement de la filière aquacole dans la région de Sikasso) financé par la coopération belge et l'État du Mali.



7. Recensement

Au mali il n'y a pas eu de recensement sur la pêche.
Avant la création de la Direction Nationale de la Pêche une situation de référence a été faite , elle donne des informations de base sur le sous secteur .
Ces données sont encore utilisées, leurs actualisations doivent être envisagées.
Des informations statistiques sur la caractérisation des flottilles, des captures et des efforts sont disponibles pour la pêcherie du barrage de Sélingué (enquête cadre de 2009)



8. Données de captures et d'effort

- Données de captures
- Les données sur les captures sont des informations sur les débarquements contrôlés, les informations sur le profil des captures ne sont pas disponibles pour le moment
- Données d'effort
- Les données sur l'effort de pêche au Mali ne sont pas disponibles
- Au Mali une enquête cadre a été effectuée sur le lac de retenue de Sélingué en 2009, le rapport de l'enquête est disponible (cf. présentation enquête cadre de Sélingué par Mr Soumaila DIARRA)
- Cette enquête a été financé par l'USAID et le gouvernement malien dans le cadre d'un programme conjoint de recherche sur la pêche et l'aquaculture CRSP (Mali) terminé en Décembre 2010.



8. CONCLUSION



Conclusion

La Direction Nationale de la Pêche se réjouit de la mise en œuvre du programme, portant sur l'harmonisation des méthodes de collecte de données statistiques de pêche et la mise en place d'une base de données pêche pour des états membres de l'UEMOA



■ **Merci de votre aimable
attention**